

BIOETHIQUE : QUELLE PLACE DANS LA PRATIQUE SOIGNANTE ? COMMENT CONCEVOIR, REJOINDRE OU ANIMER UNE STRUCTURE DE REFLEXION ETHIQUE ?

*PUBLIC : tous professionnels de santé et du secteur médico-social,
et cadres administratifs et adjoints des secteurs sanitaire, social, médico-social*

Date : 18 - 19 - 20 Janvier 2021

OBJECTIFS

- Savoir :

- revisiter le concept de bioéthique dans son sens intégral et dans sa dimension soignante et d'accompagnement,
- évaluer ses besoins personnels en matière de formation éthique ainsi que les configurations possibles d'une éthique en institution,
- débattre de la place et du sens de la bioéthique dans la pratique des soins et de l'accompagnement
- mettre en place une structure éthique, y participer, la faire vivre,
- analyser une situation de soins, d'accompagnement ou d'action institutionnelle pour en discerner les enjeux éthiques et les exprimer à l'oral (lors des débats), à l'écrit (rédaction de compte-rendus et d'avis).

CONTENUS

• **Module 1 : Les outils nécessaires à la réflexion éthique (première journée)**

La bioéthique. Définition. Position du concept entre loi (droit positif), règlements, déontologie, morale. Racines historiques de la prise de conscience de la nécessité d'une institutionnalisation de la réflexion éthique.

La construction du sens moral. La conscience morale ; facteurs rationnels et émotionnels ; les dilemmes moraux.

L'éthique et la démarche de discernement. Les valeurs, les droits, les devoirs, les principes. Les cadres de références éthiques (éthique de conviction, éthique de responsabilité, éthique procédurale, éthique des vertus, éthique de la sollicitude...).

La diversité des structures éthiques, leurs missions, leur composition, la désignation de leurs membres, leurs modalités de fonctionnement.

Témoignages des 4 intervenants : pourquoi leur rencontre avec la bioéthique ?

En quoi la bioéthique donne sens aux pratiques ?



CONTENUS (SUITE)

- **Module 2 : La réflexion éthique en contrepoint de la pratique des soins et de l'accompagnement (deuxième journée)**

Distinguer une structure éthique d'une structure juridique ou d'une structure qualicienne. Les deux piliers de la bioéthique : personnel et publique ou institutionnel. Les conditions de crédibilité d'une structure éthique : pluralité, interdisciplinarité, citoyenneté, indépendance. Distinguer les avis éthiques des chartes et des guides de bonnes pratiques. La consultation éthique. Exemples pratiques de mise en place de structures éthiques fonctionnant en réseau avec l'Espace éthique régional. Méthodes d'analyse et de problématisation illustrées par des mises en situation cliniques et institutionnelles.

- **Module 3 : Analyses de cas en atelier de cinq personnes (troisième journée)**

Des débats aux avis ou comptes-rendus éthiques. Travail sur plusieurs situations diverses : fin de vie / relations en EHPAD / handicap / plainte exprimée par un patient / consultation éthique... Rédaction d'un avis éthique et restitution en assemblée plénière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaires pré et post-formation ;
- Questionnaires portant sur les pratiques professionnelles ;
- Formation par objectifs articulant le savoir et le savoir-faire (conforme à la définition par Paul Ricœur de l'éthique comme « sagesse pratique ») ;
- Echanges et débats en séance plénière et en ateliers avec restitution ;
- Mises en situation avec simulation ;
- Rédaction d'un avis éthique

